

Syndicat Interco CFDT Pénitentiaire

Adresse : 505 rue de Cuincy, BP 707, 59507 DOUAI Cedex

Tél: 03.61.16.23.15. Port: 06.69.22.15.37.

Mail: cfdt@cfdtpenit.org
Site: www.cfdtpenit.org

Douai, le 29 Septembre 2022,

PRÉSENTATION PROJET BUDGET JUSTICE 2023

Place Vendôme, mardi 27 septembre, était présenté aux organisations syndicales le projet de loi des finances 2023 de notre ministère.

La CFDT-Pénitentiaire a analysé ce projet sans avoir de support écrit ce qui est vraiment dommage!

Suspense de mise tant le sujet était celui de toutes les conversations, les annonces de notre Garde des sceaux, Ministre de la justice ont été faites et en voilà la teneur :

<u>Sur le Budget</u>: Celui-ci est encore en hausse, avec une augmentation de 8%, somme toute pas très étonnant, à la mesure de la croissance de son activité et donc des besoins de toutes ses directions. La DAP est la moins bien lotie dans ce partage avec un montant inférieur à la moyenne pour 7%.

<u>Les services judicaires</u>, dont le budget se verra augmenter de 10 %, servira essentiellement à la politique de recrutement des magistrats et greffiers. Une revalorisation indemnitaire des greffiers, directeurs des services de greffe et magistrats est prévue ainsi qu'une équité dans ce domaine, entre les juges administratifs et judiciaires.

<u>Hausse de 9% du budget de la PJJ</u> qui financera pour partie la loi de justice pénale des mineurs.

<u>Pour la DAP, des revalorisations indemnitaires</u> ont été annoncées pour les 1ers surveillants, officiers et CSP.

Augmentation des primes versées aux spécialistes (moniteurs de sport et formateurs).

Qu'en est-il de la réforme statutaire prévue en 2023 du CEA et de la fusion des grades de 1ers surveillants et majors ?

Pour les PA, <u>homogénéisation indemnitaire</u> des personnels administratifs avec ceux des autres ministères et augmentation des primes versées aux régisseurs.

Les maîtres mots, de cette réunion ont été : revalorisation, recrutement, augmentation, mais pour la CFDT-Pénitentiaire c'est plutôt **interrogation** car des enveloppes « allouées », que nous ne voulons pas rapportées, des annonces non chiffrées, cela reste très vague.

La CFDT-Pénitentiaire, réaliste, ne veut pas s'adonner à un pessimisme exagéré ou optimisme démesuré car, la réalité, sera celle des prochaines réunions, pour la DAP, ce sera lundi 03 octobre, <u>avec le chiffrage très précis</u>, nous l'espérons, <u>de ces mesures pour en connaître la réelle signification en fin de mois, pour tous</u>.

La CFDT-Pénitentiaire s'étonne que les CPIP, dont la charge de travail est également grandissante, n'aient pas été mentionnés dans ce projet.

Le bureau CFDT Pénitentiaire